



Crèches en zone inondable

Source : NOE CD30 à partir des bases de données du CD30 et la Zone Inondable de Référence, CD30 & AU & DDTM, 2023.

Mode de calcul :

Les crèches ont été géoréférencées.

On recoupe cette base de données (SIG) avec celle de la couche inondable de référence.

Quantification du nombre de crèches en zone inondable.

Base de données du CD30 :

- Crèches géoréférencées : il s'agit de la base de données du CD30. Un identifiant a été ajouté afin de faire le lien avec la base de données du SDIS (numéro ERP).
- La capacité des crèches 2023 est indiquée : il s'agit de la capacité d'accueil collectif et parfois familial (capacité d'accueil totale = capacité d'accueil collectif + capacité d'accueil familial).

Classement des crèches par aléa PPRI :

- Suivant les PPRI, on distingue les aléas très fort, fort, modéré et résiduel.
- Dans les secteurs sans PPRI (atlas hydrogéomorphologique), on parle d'aléa indifférencié.